

Le Mot du Maire



L'année 2018 aura été marquée par des images de la France bien différentes !

Tout d'abord, de belles images de nos sportifs avec les médailles remportées aux Jeux Olympiques d'hiver, avec à leur tête Martin FOURCADE, un modèle de simplicité et d'abnégation ; un véritable exemple pour nos jeunes.

Puis, ce fût l'épopée de l'équipe de France de football se terminant par la plus belle des récompenses : vainqueur de la coupe du monde permettant d'accrocher une seconde étoile sur le maillot français ! Pendant près d'un mois, l'enthousiasme a conquis le cœur des français, tous réunis derrière son équipe afin de la supporter fièrement jusqu'à la victoire.

Nous pouvions alors être fiers d'être français !

Malheureusement, les images de la France affichées aux yeux du monde au cours de ces dernières semaines, ne sont pas un modèle du genre, bien au contraire.

Si le droit de manifester fait partie intégrante de notre démocratie, il est inadmissible que ce droit laisse la place au désordre et à la violence.

Vivre en démocratie impose le devoir de respecter les règles de celle-ci. Les manifestations, quelle qu'elles soient, doivent être déclarées et encadrées, afin d'assurer la sécurité de tous : manifestants et non manifestants qui regardent défiler les premiers. Le désordre ne contribue pas à fédérer positivement les synergies de la revendication, d'une part, et incite les extrémistes à développer la violence, d'autre part.

Quand je vois le montant des dégâts occasionnés çà et là, qui représente plus de dix fois le budget annuel de notre commune, c'est de l'irresponsabilité totale ! A notre échelle, nous faisons souvent appel au bénévolat pour effectuer tels ou tels travaux afin d'économiser quelques milliers d'euros sur notre budget communal alors qu'en quelques heures, ce sont des millions qui sont engouffrés pour la réparation de ces dégradations : quelle inconscience ! Rien ne mérite un tel déferlement de violence et de casse... sans compter la perte de recettes liée au tourisme avec de telles images négatives, pour ne pas dire effrayantes, envoyées dans le monde entier (la France est la première destination touristique du monde).

Ce n'est certainement pas avec de telles pratiques que nous retrouverons de la sérénité, du pouvoir d'achat !

Soyons plus que jamais responsables, et surtout, ne perdons pas de vue ce qui symbolise les valeurs universelles de la République : la Liberté, l'Egalité, et la Fraternité.

Le mois dernier nous avons commémoré le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale afin de ne jamais oublier le sacrifice de ces millions de combattants, morts pour la défense de la Patrie et de ses valeurs. Beaucoup de Passageoises et de Passageois étaient présents ce 11 novembre 2018 devant le monument aux morts de notre commune, en présence de nombreux enfants de l'école, dont les CM1 et CM2 auxquels j'ai remis un livret souvenir sur la guerre de 14-18.

L'année écoulée a vu la poursuite de la mise en conformité de notre patrimoine, conformément à notre Agenda D'Accessibilité Programmé (AD'AP) validé par le Préfet. Ainsi, ont été réalisés les travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite du cimetière. Au cours de ces trois dernières années, nous aurons pleinement respecté nos engagements. Ce sont des investissements non négligeables, financés pour leur majeure partie par la commune et ce, malgré la baisse des dotations de l'Etat.

A noter, que des caves urnes (petits caveaux pour urnes cinéraires) sont désormais réalisables dans le cimetière communal.

Les logements réalisés en partenariat avec la SEMCODA ont été livrés avec quelques semaines de retard, en raison des intempéries du printemps. C'est finalement en avril et mai que les locataires ont pu prendre possession de leur appartement. Il est à noter que 7 logements sur les 8, sont occupés par des personnes jeunes et moins jeunes, qui désiraient soit rester, soit revenir vivre dans la commune. Ce constat montre bien la nécessité d'offrir des logements locatifs sur la commune pour répondre aux besoins de notre population.

Enfin, au niveau du lotissement des Vernes, dont les travaux d'aménagement se terminent, il ne reste plus, à l'heure où j'écris ces lignes, qu'un seul lot à vendre.

Nous aurons donc le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants ainsi que les nouveaux nés, particulièrement nombreux encore cette année, lors de la cérémonie des vœux, prévue le 12 janvier 2019.

La première édition du festival de musique, malgré la soirée du vendredi perturbée par la pluie, a été une réussite, particulièrement au niveau du lieu, puisque nous avons pu constater que le parc du château se prêtait idéalement à ce type de manifestation. Je remercie les nombreux bénévoles qui se sont regroupés autour des organisateurs pour assurer cette réussite, malgré quelques petites imperfections, sommes toutes légitimes pour une première. La seconde édition se déroulera les 19 et 20 juillet prochains et devrait, je l'espère, attirer encore davantage de spectateurs, notamment avec une météo plus clémente.

Au niveau de la communauté de commune des Vals du Dauphiné, l'année 2018 a été consacrée à l'harmonisation des compétences, étape difficile mais ô combien indispensable, laissant apparaître des débats quelquefois houleux. L'intérêt communautaire n'est pas toujours bien appréhendé par tous les élus qui, lors de décision structurante, ont du mal à délaissé l'esprit de clocher. Le débat mérite de temps en temps, de prendre un peu de hauteur, notamment dans un contexte financier quelque peu difficile. L'année 2019 devrait sur ce plan, être plus calme et ainsi permettre de consolider l'assise de la collectivité dans le but de laisser une situation saine à nos successeurs.

Je ne terminerai pas ce mot, sans remercier toute l'équipe qui m'entoure, le personnel communal qui œuvre tout au long de l'année pour le bon fonctionnement des services, l'équipe enseignante pour l'épanouissement de nos enfants. Enfin, je voudrais souhaiter des jours meilleurs pour toutes les personnes ou familles qui sont dans la difficulté ou dans la souffrance aujourd'hui.

Que 2019 soit une agréable année, à vous toutes et à vous tous, Passageoises et Passageois.

Que la sérénité revienne rapidement au niveau national.

Bonne et heureuse année 2019 !

Le Maire,
Laurent MICHEL





Sommaire

La vie de nos associations	P. 4
Comité des Fêtes	P. 5
ACCA et Amicale Boule	P. 8
Union Sportive Cassolards et Passageois - USCP	P. 9
Football Vétérans	P. 12
A.S.P. Basket et Equilibrio	P. 13
Sou des Ecoles	P. 14
Sport et Loisirs	P. 17
Les Amis du château	P. 18
100 % VF	P. 19
L'Art et l'Amitié à Le Passage	P. 20
Les Foulées du Pas'sage	P. 21
Rando Amitié Le Passage et Table d'orientation	P. 22
L'Eglise de Le Passage vous informe	P. 23
FNACA - UMAC	P. 24
Pages Pratiques	P. 25
Comment Obtenir	P. 27
Espace numérique et Election	P. 28
Nouveaux arrivants	P. 29
Etat Civil	P. 30
Commission Embellissement Fleurissement Environnement	P. 31
Centenaire Armistice 1918	P. 32
Commission Communale d'Action Sociale	P. 34
Ecole Primaire Le Passage	P. 36
Services Périscolaires	P. 37
Urbanisme	P. 37
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	P. 39
Voirie	P. 40
Bâtiments communaux	P. 41
Acquisitions et Budget 2018	P. 42
VDD - Communauté de communes des Vals du Dauphiné	P. 45
Centre de Loisirs des VDD	P. 46
Plan Climat et SICTOM	P. 47
Ruches et SSIAD des deux Vallées	P. 48
ADMR	P. 49
Coordination Gérontologique de Virieu	P. 50
Osez et Le Passage, il y a 30 ans	P. 51
Un peu d'histoire	P. 52

La Vie de nos Associations

Nos associations et plus particulièrement leurs bénévoles ont encore fait preuve cette année de dynamisme et d'investissement à travers leurs actions et manifestations. Le calendrier des fêtes reflète bien la bonne activité des associations passageoises.

L'année 2018 est soulignée par un bel élan de bénévolat d'associations qui a su se mobiliser et mobiliser leurs membres lors de la première édition de Le Passage Music Festival ; un bénévolat qui a bien été au-delà des associations. En effet, près de 200 bénévoles de notre commune et des alentours ont répondu à l'appel pour que cette grande première soit une belle réussite pour le festival, pour les associations impliquées en première ligne et pour notre commune.

Un grand merci à tous les bénévoles et, je ne peux que les encourager à réserver dès à présent les 19 et 20 juillet 2019 pour la seconde édition.



Rappel :

Après chacune de vos assemblées générales, n'oubliez pas de déclarer les modifications intervenant dans la composition et les fonctions de vos membres, en mairie et en sous-préfecture.

Les associations sont tenues de déclarer, dans les 3 mois tout changement de la composition des membres de son association et/ou de ses statuts. La déclaration s'effectue en ligne ou par courrier postal à la sous-préfecture de La Tour du Pin (service associations).

Elle est faite par l'un des dirigeants ou par une personne mandatée.

Lorsque de nouveaux dirigeants sont désignés, leurs noms, prénoms, profession, domicile, nationalité et fonction doivent être portés sur le formulaire.

La déclaration doit être accomplie par les dirigeants qui ont été désignés (et non pas ceux qui ont cessé d'exercer leurs fonctions).

Pour plus d'informations : www.service-public.fr rubrique association ou www.associations.gouv.fr

Très bonne année 2019

Agnès CHAUT-SARRAZIN

Responsable Commission Information

Directeur de publication : Laurent MICHEL, Maire de Le Passage.

Rédaction : Les membres de la Commission Information

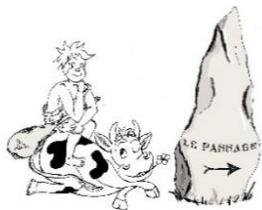
Agnès Chaut-Sarrazin, Rachel Annequin, Lisa Perrin, Claude Albert et Laurent Michel.

Tirage : 500 exemplaires - **Impression :** NumeriP - 38110 Saint Jean de Soudain - **Dépôt légal :** 4^{ème} trimestre 2018

Crédit photos : Florentine Comte

Remerciements : La Commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la rédaction des articles de ce bulletin ou fourni des photographies.

Comité des Fêtes



L'assemblée générale du Comité des Fêtes, tenue en octobre 2018, a connu une bonne participation des représentants d'associations, mais aussi des habitants de la commune, ce qui a été l'occasion de conclure une année festive.

Aux manifestations traditionnelles se sont, en effet, ajoutés cette année deux évènements qui ont marqué la saison et qui seront probablement renouvelés dans les années à venir.

L'année 2018 a débuté par une **soirée jeux** à la salle des fêtes le 20 janvier avec une bonne participation, cette soirée a été animée par Yan Fillon.



Le 17 mars, la **soirée Cabaret** a été animée par un magicien et accompagnée en musique par l'association de Le Passage 100% VF (100% Variété Française). Cette soirée a connu un fort succès, puisque nous avons enregistré 145 participants.



Ensuite, nous a été proposé par les Amis du Château du Passage, sous l'impulsion d'Isabelle et Thierry de SAINT ROMAIN, propriétaires du vénérable monument, de **participer dans le cadre du Festival de Musique** à la mise en place conjointe de 2 buvettes dans le parc du Château. Le Festival a eu lieu sur 2 jours les 20 et 21 juillet 2018.



Encore une fois les Passageoises et Passageois ont répondu présents, pour tenir la buvette, participer à l'installation des parkings, mettre des barrières de sécurité ainsi que la manutention en tout genre, afin de transformer en succès l'évènement.

Le Comité remercie tous les bénévoles pour leur investissement.

Si tout ne fût pas parfait, les 2 journées ont laissé un sentiment de satisfaction à tous ceux qui, à un degré ou à un autre, ont participé à la réussite de la manifestation.



Comme depuis plusieurs années, la **rando semi-nocturne** qui s'est déroulée le 22 septembre, a connu un fort succès puisque 329 personnes dont 67 enfants se sont lancées sur les 2 circuits (6 et 12 km). Aux 2 ravitaillements et dans la salle des fêtes, les randonneurs ont pu apprécier les tableaux exposés grâce à Jean Luc RABATEL pour égayer les parcours, merci à Jean-Luc. Il ne faut pas oublier à l'arrivée la soupe traditionnelle accompagnée de l'assiette de charcuterie pour clôturer cette randonnée. Merci à Annie et aux cuisiniers bénévoles.



L'année s'est terminée par le **banquet des classes en 3 et 8** qui s'est tenu dans le restaurant Le St Hubert à Burcin, avec 24 personnes dont 15 conscrits. Une journée sous le signe de la convivialité autour d'un repas gourmand et apprécié par tous.



Le conseil d'administration mis en place lors de la dernière assemblée générale est chargé de mettre en œuvre les animations d'ores et déjà planifiées au calendrier de l'année 2019 :

- **En mars, le spectacle de Serge PAPAGALLI (réservez par prudence !).**
- **En mai, le cirque Plume.**
- **En septembre, la randonnée pédestre en semi nocturne.**
- **En octobre, le banquet des classes en 4 et 9.**

A ces manifestations locales, des sorties spectacles, des sorties culturelles ou sportives pourraient être envisagées dès le printemps, tel que :

- Théâtre d'improvisation ou autre
- Coupe du monde de foot féminin en juin
- Sortie randonnée, raquette, ski ou kayak sur le Guiers
- Canal de Savières
- ...

Les membres du comité des fêtes espèrent que les actions proposées connaîtront un accueil positif auprès de la population. Ceux-ci seront également à l'écoute des souhaits que tout un chacun veut bien vouloir émettre. **Faites part de vos idées.**

Le bureau ci-dessous reconduit pour 2019 reste à la disposition de tous pour toutes nouvelles propositions.

Président : Serge BELLEBAULT

Vice Présidents : Marlène RONDEAU – Gaby BLANC

Secrétaires : Maryvonne POULET assistée d'Evelyne LAGNEUX et Estelle REY

Trésorière : Christine MOREL - Trésorière adjointe : Danièle RONDEPIERRE

Contacts :

Maryvonne POULET : 04 74 88 10 45

Courriel : poulet.jean@orange.fr

Christine MOREL : 04 74 88 70 49

Courriel : christinemorel@free.fr

Serge BELLEBAULT : 04 74 88 15 94

Courriel : serge.bellebault@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité sur notre nouvelle page **Facebook**

Le Président du Comité des Fêtes

A.C.C.A

Nous sommes déjà à mi-saison de la campagne de chasse 2018/2019. Le nombre de sociétaires a augmenté de six nouveaux dont trois jeunes de 16 ans (Samuel, Tristan et Jordane). Cette année nous avons beaucoup insisté sur les consignes de sécurité avant une battue. La fédération de l'Isère organise des formations sur la sécurité sur tout le département. Nous avons décidé de fermer la chasse le mercredi et le vendredi. Un nouveau secrétaire est venu intégrer le bureau cette saison : Maël QARIOH.

Composition du bureau :

Président : Daniel FRECHET
Vice-président : Joseph BARBIER
Secrétaire : Maël QARIOH
Trésorier : Florian BARBIER
Membres : Daniel BECHET– Maxime BARBIER (garde).

Contact :

Daniel FRECHET – Tél : 06.14.95.37.75

Cette année une matinée diots est prévue le dimanche 10 mars 2019 à la salle des fêtes.

Bonnes fêtes à tous.
Le Président.



Amicale Boule

Cette saison s'est déroulée sans problème particulier si ce n'est le désir de Jean POULET de laisser la Présidence, gardant le poste de Trésorier.

René FRECHET (pour ne pas que la société ne tombe en sommeil) prend la présidence et garde le secrétariat.

Plus que 13 sociétaires qui ont le plaisir de se retrouver le mercredi avec d'autres joueurs du secteur sur les magnifiques jeux du village.

Ah si tous les joueurs habitant LE PASSAGE licenciés aux alentours revenaient avec nous !

Merci aux 2 joueurs qui représentent la société aux différents concours.



Enfin le « sociétaire » du mercredi 26 septembre a été une parfaite réussite.

Un clin d'oeil à notre ami Louis BERGER, 96 ans, le plus résistant sur les jeux.

Bonne année 2019 à tous.

Le Président

Bureau :

Président : René FRECHET
04.74.88.15.87

Trésorier : Jean POULET
04.74.88.10.45

Secrétaire : René FRECHET
04.74.88.15.87

Union Sportive Cassolards Passageois - U.S.C.P.



Quoi de mieux pour démarrer cette année sportive qu'un titre de champion du monde !! **BRAVO LES BLEUS !** La saison démarre et comme chaque année, elle sera pleine de promesses. Encore une fois, **MERCI** à tous les bénévoles qui sont dévoués au club, ce qui est de plus en plus difficile à trouver, celui-ci aurait du mal à exister sans eux. Je remercie la municipalité de Le Passage pour le changement du pare filet, ainsi que nos sponsors en espérant qu'ils soient toujours plus nombreux.

COMPOSITION DU BUREAU 2018-2019

Président: Romain VIUDEZ
Vice-Président : Flavien BECHET
Trésorière : Arlette CÉZARD
Secrétaire : Nathalie HUNG
Correspondante : Nadège BERGER
Responsable Éducateurs : John FERRAND

Autres membres du bureau : Rose-Line PERRAD - Marcel MERMILLOD - André BÉCHET

VERS DE NOUVEAUX HORIZONS !!!

Plusieurs départs aux niveaux des éducateurs du club, **Alexandre MAILLER** le coach des U7, U8, U9 qui, de par son travail, ne pouvait plus suivre sa catégorie.

John FERRAND et **François GUILLAUD**, le duo magique de nos U13, ont voulu faire un break avec le foot mais rassurez-vous, ils ne seront jamais bien loin pour venir encourager nos jeunes.

Pierre LAFRANCESCHINA, coach seniors pendant plus de 4 ans, et **Gérard CANGELOSI** dirigeant seniors, ont décidé de se consacrer à d'autres projets personnels.

Jules PERRET souhaite prendre du recul avec l'arbitrage.

Jérôme VALLON, **Sandrine FRECHET**, **Christelle FLEURY**, anciens membres du bureau ont voulu prendre de la distance pour raisons personnelles mais on pourra toujours compter sur eux pour donner un coup de main.

MERCI À VOUS TOUS, POUR VOTRE INVESTISSEMENT AU SEIN DU CLUB.

COTE SPORTIF

Du côté des plus petites catégories, les **U7/U8/U9**, avec un effectif de 25 joueurs, sont encadrés le mercredi après-midi par deux nouveaux coachs en la personne d'Yves HOUSTE et de Denis CECILLON.

Pour les **U10/U11**, Ludovic HERBUEL dirige 24 joueurs. Il est épaulé par Jean Paul DI TOMMASO le mardi et le samedi. L'objectif, au-delà des résultats sportifs, est avant tout de prendre du plaisir.

Par manque de joueurs et d'éducateurs, nous avons dû faire une entente avec les clubs de **Valondras** et de **Virieu sur Bourbre** pour nos catégories **U13** et **U15**.

Les **U13** sont entraînés par Camille PROVOS et Valentin MATTOLINI. Avec un effectif de 35 joueurs, nous avons 2 équipes engagées, la saison est prometteuse.

La catégorie **U15** est dirigée par Romain VIUDEZ, Fabien LUCAS et Anthony PERREIRA le mardi et jeudi. L'effectif composé de 17 joueurs permettra de jouer les premiers rôles.

Nos **U17** se composent de 18 joueurs, c'est sous la houlette de leurs entraîneurs Flavien BECHET et Florian BARBIER que la montée sera envisageable.

Chez les **Seniors**, les équipes sont dirigées par 3 enfants du club : Jean-Pierre BECHET s'occupe de l'équipe fanion, Romain VIUDEZ et Flavien BECHET s'occupant de l'équipe réserve. L'effectif est de 36 licenciés et le début de saison est mitigé pour les 2 équipes.

NOUVEAUX MAILLOTS POUR NOS U13



Nous avons décidé de mettre à l'honneur l'association **SOURIRE ENSEMBLE** en réalisant un jeu de maillot.

LE TROPHÉE «CHALLENGE REMY ET MÉLANIE» EST DE RETOUR À LA MAISON !



Le 25 août dernier, l'USCP affrontait Dolomieu pour disputer le « Challenge Rémy et Mélanie », en hommage à nos amis disparus en 2009. Et victoire de l'USCP. Un premier match en lever de rideau opposait notre équipe réserve face à la famille et amis de Rémy et Mélanie.

TOURNOI « ADRIEN CAMPEGGIA »



En partenariat avec l'association « **SOURIRE ENSEMBLE** » et la famille **CAMPEGGIA**, l'USCP a organisé pour la 4^{ème} année consécutive le « challenge **ADRIEN CAMPEGGIA** ». Sa famille et ses amis sont toujours aussi nombreux pour cette magnifique journée en mémoire d'Adrien. Bravo à nos jeunes U17 qui ont remporté le tournoi.

MATCH AU GROUPAMA STADIUM



Pour la première fois, les jeunes de l'USCP ont assisté à un match au GROUPAMA STADIUM. Excellente journée conclue par une victoire Lyonnaise face à Amiens. Nous retournerons l'année prochaine les encourager.

MANIFESTATIONS

Comme de coutume, les **calendriers** du foot vous seront proposés à la vente avant les fêtes de fin d'année. Notre traditionnel concours de **belote** reviendra pour sa 7^{ème} édition. Nous organiserons également une nouvelle fête de la bière, qui a connu un franc succès l'année dernière, au mois de Mars. Un immense Merci à tous les sponsors, artisans et commerçants de Le Passage, qui soutiennent l'USCP, à travers les publicités sur les calendriers et les nombreux lots offerts pour le concours de belote.

Que vous soyez joueurs, éducateurs, bénévoles, supporters : il y en a pour tous les goûts à l'USCP !

ALORS VITE REJOIGNEZ NOUS !!!

REMERCIEMENTS

Nous tenions à remercier :

Daniel FRECHET notre arbitre bénévole, toujours disponible pour arbitrer nos jeunes et l'équipe réserve.

Annie BECHET pour ses délicieux casse-croûte d'après matchs.

André BECHET et Romain VIUDEZ qui se partagent le traçage des terrains.

Auguste PERRIN BIT et André BECHET qui tiennent le drapeau de touche tous les week-ends pour nos équipes seniors.

LES DATES A RETENIR POUR 2019

Samedi 2 Février 2019 : Concours de Belote à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 23 Mars 2019 : Soirée dansante à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 15 Juin 2019 : Assemblée générale de l'USCP

Samedi 23 Novembre 2019 : Vente des calendriers.

L'US Cassolards-Passageois vous souhaite une belle année 2019 !

Le Président, Romain VIUDEZ

Contact : 06.25.92.84.74

Tout comme la saison dernière, L'A.S.P. vétérans compte une dizaine de joueurs dont l'âge varie entre 32 et 64 ans. Nous jouons en entente avec les vétérans de Sainte Blandine. Les matchs se jouent en alternance sur les 2 communes.

En vétérans, nous appliquons les règles habituelles du football mais tous les tacles sont interdits et les mi-temps durent 40 minutes (au lieu de 45 minutes en senior).

Les matchs se déroulent le vendredi soir à partir de 21 h 15. Cette année, nous sommes 11 équipes dans la poule et la saison se terminera le 02 ou le 10 juin 2019 par le traditionnel tournoi final qui réunit toutes les équipes vétérans du Nord Isère qui participent au challenge.

Les résultats passent au second plan, c'est le plaisir de jouer qui prévaut en respectant nos valeurs (convivialité, esprit d'équipe et respect d'autrui). Nos confrontations se terminent toujours autour d'un verre et d'un repas, ce qui nous permet de refaire le match, mais aussi de créer des liens et de souder l'équipe...

Mais surtout ce match du vendredi et sa troisième mi-temps, nous permettent de nous vider la tête des soucis de la semaine.

Nos manifestations :

- Tombola avec de nombreux lots (dinde, jambons, vins, etc.) : Tirage le 9 décembre 2018
- Boudins/Diots : le 09 décembre 2018
- Assemblée générale, date pressentie : courant juin 2019 (date à définir)
- Boudins/Diots : le 08 décembre 2019

Le bruit des crampons dans le vestiaire, l'odeur de l'huile chauffante, les rituels de l'habillage, l'envie d'un sport d'équipe ou le plaisir de jouer est primordial. Si tout cela vous manque, n'hésitez plus, il y a le vendredi soir !

Pas d'enjeu, que du jeu !!

Président : Denis VASSELLA

Président adjoint : Mathieu BARBIER (tél : 06 32 28 38 51- mail : ninemat@gmail.com)

Trésorier : Didier CASSON

Secrétaire – correspondant : Laurent VALLON

Secrétaire adjoint – correspondant : Patrick THERY

Le Président,
Denis
VASSELLA



A.S.P Basket

L'ASP Basket devait cette année souffler ses 40 bougies, puisque le club fut créé à la rentrée scolaire 1978. Malheureusement, les difficultés évoquées ici même l'an dernier ont eu raison de la motivation des dernières équipières...

Nous avons poursuivi les entraînements jusqu'au début décembre, mais avons finalement renoncé à nous engager en championnat Loisirs FFBB, en raison de nombreuses indisponibilités, suite à des blessures ou des contraintes professionnelles de plusieurs coéquipières.

Pour ces raisons, la vente de plats à emporter prévue en mars a été annulée.

Le club est pour l'instant mis en sommeil, mais nous restons ouvertes à toute nouvelle proposition pour "relancer la machine" ! Le bureau précédemment élu assure la continuité administrative pour l'instant.

Présidente : Florence POULET - Tél. 06 14 92 87 27 - flo.raynaud@yahoo.fr

Trésorière : Danièle RONDEPIERRE

Secrétaire : Christine MICHALLET

Que tous ceux qui ont œuvré au sein de l'ASP Basket au cours de ces 40 années soient ici remerciés, pour leur dévouement et leur engagement, notamment auprès des jeunes, de même que les équipes municipales pour leur soutien, les entreprises partenaires pour la fourniture des équipements, et bien sûr vous aussi, habitants de notre commune, toujours présents lorsque nous vous avons sollicités.

Après la canicule estivale et la douceur de l'automne, l'hiver pointe le bout de son nez pour nous rappeler qu'il est temps de vous adresser, pour vous et tous ceux qui vous sont chers, nos Vœux sportifs pour 2019.

Florence POULET

Equilibrio



Equilibrio, malgré les difficultés à recruter de nouveaux adhérents continue à proposer des activités variées : avec son cheval/poney pendant la bonne saison : stages avec des intervenants comme Bernard Peigné (FR), Dany Lahaye (FR), Tamara Weal (GB), Olivier Finet (FR) de réputations régionale, nationale ou internationale. Ils font travailler l'apprentissage de la connaissance du cheval (infinie), des techniques, des ressentis à cheval et à pied, avec toujours une énorme patience vis à vis des chevaux et des humains qui les accompagnent avec le bien-être équin en ligne de fond.

Tous les niveaux de chevaux et de cavaliers sont acceptés, du moment que l'enthousiasme et l'humilité sont présents.

Equilibrio s'investit aussi dans la formation en equifeel, nouvelle discipline qui peut s'exercer avec (entre autres) des jeunes chevaux non encore débourrés et des chevaux âgés afin de continuer à les stimuler à la fin d'une carrière sportive, par exemple.

En hiver, sont privilégiées les formations en salle : communication animale (Geneviève Pelier) prévue en janvier et février (inscription possible pour les non cavaliers aussi), alternatives en médecine équine par le Dr Ancelet (décembre 2018), éthologie scientifique...

N'hésitez pas à nous rejoindre :

Présidente : Isabelle BATHIAS – Tél. 06.73.06.96.69

Vice-présidente : Cassandre WEAL.

Sou des Ecoles

Après une année passée à la Présidence du Sou des écoles, Carole BARBIER s'est retirée de cette fonction en septembre 2018. Le sou des écoles la remercie pour son investissement.

La présidence a été reprise par Nelly VERDAT, membre du bureau du Sou des écoles depuis plusieurs années, qui occupait jusqu'alors la fonction de trésorière.

Les comptes de notre association sont en positif pour l'année 2017-2018. Notre association reste très dynamique en terme de manifestations au sein de notre village.

Lors de l'année scolaire 2017/2018, nous avons organisé 5 manifestations :

La vente de BRIOCHES et de CHOCOLATS, le CARNAVAL avec vente d'hamburgers et soirée dansante, la CHASSE AUX ŒUFS, la vente de PLANTS/FLEURS avec DIOTS/FRITES et la FETE DE L'ECOLE avec une tombola.

Petit retour en arrière sur quelques-unes d'entre elles :

Le CARNAVAL (qui s'est déroulé le 3 mars), reste un après-midi familial pour les enfants, qui apprécient toujours autant Mr et Mme CARNAVAL.

Cette année, nous avons innové et avons proposé une soirée dansante qui a rencontré un beau succès, l'occasion pour les petits et les plus grands de s'amuser dans une ambiance festive.

Nous avons eu 111 participants au concours de déguisements, dont certains sont parfois surprenants.



La CHASSE AUX ŒUFS organisée en avril, a été animée cette année encore par nos 2 mascottes : le lapin et la poule. Nous avons eu 149 chasseurs (82 enfants + 67 adultes) qui ont récolté, sous un magnifique soleil, plus de 800 vrais œufs de poule dans un champ très vaste.



Nous avons reconduit cette année la vente de **PLANTS/FLEURS** et **DIOTS/FRITES** au mois de mai, et avons réalisé une bonne vente de fleurs.

Les diots n'ont pas rencontré le succès attendu...

La **FETE DE L'ECOLE** a clôturé l'année scolaire.



Malgré le succès rencontré par nos manifestations, nous avons dû pour 2018/2019 en réduire le nombre en raison du manque de bénévoles.

En plus des projets pédagogiques, Le SOU a financé au cours de l'année écoulée :

- Un spectacle de Noël avec la venue du Père Noël spécialement pour les enfants de l'école.
- Les trajets piscine à La Tour du Pin. La piscine étant obligatoire pour les enfants du cycle 2.
- Une journée au parc animalier de Fitilieu pour les petites et grandes sections, une journée aux grottes de St Christophe pour les moyennes sections, CP, CE1 et CE2 et une journée à Ebulliscience pour les CM1 et CM2.

Le bureau adresse ses remerciements à tous les parents qui, de près ou de loin, ont apporté leur aide au cours de l'année écoulée.

Nous remercions également, la municipalité et le Comité des Fêtes pour leur aide matérielle dans la préparation et l'organisation de nos activités.

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

L'Assemblée Générale a été organisée le 18 Septembre 2018.

Elle a été l'occasion de rencontrer de nouveaux parents autour d'un petit apéritif.

Nous déplorons le manque de participation des familles : 15 familles seulement étaient représentées sur 72 que compte l'école.

Nous avons procédé au renouvellement du bureau du Sou Des Ecoles :

Présidente : Nelly VERDAT

Vice-Présidente : Virginie BARBIER

Trésorier : Joël PASCAL

Vice-Trésorière : Elodie COMTE

Secrétaire : Nathalie BARTHELEMY

Vice-Secrétaire : Maëlle GUILLAUD

Les membres actifs: Carole BARBIER, Lucie CUCHET, Christelle DECHENAU, Emilie DESVIGNES, Elisabeth GENDRON, Claire VEYRET, Clémence VIAL, Audrey DILIGENTI, Danaë PAGUET, Sylvia BAUDOUIN, Romain PIRODON, Sarah TRABBIA, Cédrine FOURT, Daniel MAGNIN, Stéphane DURAND-DAMET, Jérémie LACH.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents qui nous ont rejoints au sein du bureau.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le sou des écoles via la boîte mail suivante :
soudesecolesdupassage@gmail.com

Pour l'année 2018-2019, nous vous proposons les manifestations suivantes :

SOIREE CARNAVAL avec paëlla (sur commande) : le samedi 9 mars 2019.

VENTE DE PLANTS ET FLEURS (sur commande) et Défilé de vélos fleuris: le dimanche 12 mai 2019 matin.

FETE DE L'ECOLE : le samedi 22 Juin 2019 avec kermesse l'après-midi et repas dansant le soir.

VENTE D'OBJETS LUMINEUX lors du Passage Music Festival : les 19 et 20 juillet 2019.

VENTE DE BRIOCHES : le samedi 5 octobre 2019 à domicile.

Lors de ces manifestations, nous comptons sur votre présence à nos côtés, parents, proches ou habitants de la commune, pour que ces journées soient familiales et conviviales afin de renforcer la vie sociale de notre village.

Contact : Mme Nelly VERDAT – Tél : 06.03.02.65.40

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2019.

La Présidente
Nelly VERDAT

Sport et Loisirs

Bonjour à toutes et tous,
Un peu d'histoire...

L'association Sports et Loisirs a vu le jour il y a plus de 25 ans (en 1991) et Angélique est notre animatrice sportive depuis 2004. Elle est toujours aussi dynamique et nous prenons toujours beaucoup de plaisir à entretenir notre corps.

Nous comptons cette année 56 adhérents, un nombre assez stable depuis plusieurs années.

Voici le détail de toutes les activités que nous proposons cette année :

A LA SALLE DES FETES DE LE PASSAGE

- Le lundi de 18h à 19h15 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux).
- Le mercredi de 18h15 à 19h45 : **CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE** (Step, LIA, Bootcamp, Pilates, Stretch)

A LA SALLE DES FETES DE BLANDIN

- Le lundi de 19h30 à 20h45 : **GYM DOUCE** (Stretching, Pilates, renforcement musculaire doux).

DE LA MARCHE NORDIQUE

- Le samedi matin : Départ de la salle des fêtes de LE PASSAGE à 8h30

Pour celles et ceux qui seraient intéressés, vous pouvez encore nous rejoindre sauf pour la Marche Nordique qui a affiché complet dès la rentrée et rencontre toujours autant de succès.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

MEMBRES DU BUREAU

PRESIDENTE : Florence BOULON (06.49.45.81.00)

TRESORIERE : Jocelyne JAUNEAU

VICE TRESORIERE : Fabienne FRECHET

SECRETAIRE : Christèle BECHET



Les Amis du Château

L'association des amis du château du Passage a vécu des moments forts cette année avec Le Passage Music Festival. La participation d'une grande partie de nos bénévoles à cette manifestation montre qu'il est important de fédérer les équipes avec des activités nouvelles, ce qui permet en plus de recruter de nouveaux adeptes. Un grand merci à eux, ainsi qu'à tous ceux du village et de ses environs qui se sont investis dans cette aventure. Autrement la fidélité des petites mains de l'association aux nombreuses bricopassages ont permis :



- de garder un aspect propre du parc.
- de fabriquer un nouveau chapiteau pour la couverture de la cour (gestation longue et difficile pour ce 3^{ème} modèle !). Structure qui a été inaugurée pour le festival.



- l'enfouissement des évacuations d'eaux pluviales avec l'aide d'une belle pelle mécanique louée pour l'occasion. Chantier nécessaire mais qui ne se voit pas une fois terminé...un peu frustrant !
- l'ouverture pour les journées du Patrimoine avec le succès grandissant des visites nocturnes. Pour assurer celles-ci, il nous faut au minimum 12 personnes et là encore nos bénévoles sont au rendez-vous.
- la reconduction des soirées « enquête au Château » grâce à l'association « coup de théâtre » de Pont de Beauvoisin qui nous emmène au travers du château à la poursuite d'un assassin...

Si l'envie de nous rejoindre vous tente, avec à la clef des moments étonnants de partage, de convivialité et de découverte autour de cette bâtisse belle et attachante, appelez nous ou laissez vos coordonnées mail dans la boîte aux lettres du château.

Merci encore à tous.

Présidente : Isabelle de SAINT-ROMAIN
Secrétaire : Océane GUILLAUD-SAUMUR
Trésorier : Thierry de SAINT-ROMAIN



100% VF

L'association « 100% VF », ouverte à tous, a pour volonté de promouvoir la variété française et de sensibiliser nos concitoyens à la musique au travers de concerts, d'animations publiques (fêtes de la musique, comité des fêtes, spectacles, inaugurations, ...) et de fêtes privées.

Pour arriver à ses fins, de nombreuses répétitions sont nécessaires ! Elles se déroulent à la salle Mont Blanc (grâce à la mise à disposition par la commune) le samedi après-midi de 13h à 18h tous les 15 jours.

« 100% VF » Variété Française est aujourd'hui un groupe de musiciens et chanteurs amateurs de toutes générations ayant l'envie première de pratiquer la passion de la musique et de la partager. Notre groupe compte actuellement 9 membres : 3 chanteurs, 2 guitaristes, 1 bassiste, 1 violoniste, 1 pianiste et 1 batteur qui reprennent de nombreux titres de la variété française : de Piaf à Zaz en passant par Cabrel, Sardou, Hallyday, Goldman, etc...

Durant cette année 2018, le groupe a eu le plaisir de se produire sur diverses manifestations :

- le 17 mars 2018 lors de la « soirée cabaret » organisée par le comité des fêtes à Le Passage,
- le 23 juin 2018 lors de la fête de la musique organisée par le sou des écoles à Massieu,
- le 07 juillet 2018 et le 15 septembre 2018 lors de représentations privées,
- le 17 novembre 2018 pour son concert annuel à la salle des fêtes de Le Passage.

Nous vous remercions d'avoir répondu présents pour toutes ces occasions et espérons que l'année 2019 soit aussi fructueuse que l'année 2018.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

M. Laurent QUEUDOT, Président de l'association « 100% VF variété française »

Tel : 06.79.64.46.00 Courriel : 100vf@orange.fr



L'Art et l'Amitié à Le Passage

Comme je l'avais précisé sur le bulletin Municipal 2017-2018 les ateliers « L'Art et l'Amitié » et « Terre Emoi » étaient présents lors de la biennale « Corbelin Art' 2018 » les 15 et 16 Septembre 2018. L'expo était magnifique, les œuvres créées lors des ateliers du jeudi après-midi ont fait honneur à leurs créatrices et créateurs. Il faut dire que la centaine d'artistes extérieurs, présents lors de cette manifestation, méritait le déplacement.

Nous avons aussi exposé quelques œuvres pour la soirée de la « Rando des arts ».

Le 23 et 24 Juin, nous avons organisé comme la saison dernière un stage de sculpture sur stéatite, une fois de plus le temps nous a favorisé, et ce fut une journée enrichissante et magnifique.

Les cours se déroulent toujours le jeudi après-midi de 14h30 à 17h30 et de 17h30 à 20h30 à la Salle Mont Blanc.

Nous remercions Monsieur le Maire, Laurent MICHEL ainsi que le Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle durant ces horaires.

Nous vous souhaitons une très belle fin d'année, et tous nos vœux de bonheur, Santé, Amour, Travail pour cette nouvelle année 2019.

Contact : Christiane VITETTA – Animatrice de l'Atelier l'Art et l'Amitié - Tel 04.74.88.18.41



Les Foulées du Pas'sage

L'année 2018 se termine, et l'hiver approche à grand pas. Pour notre association il est temps de sortir gants, bonnets et lampes frontales pour continuer à courir et notamment sur les futures courses hivernales comme par exemple la Saintélyon, le trail des druides à la Tour du Pin, la Vertivouise à Voiron ou encore le cross du lac de Vénérieu ...

En 2019, parmi les différents objectifs de nos coureurs, un en particulier attire notre attention : point d'orgue de notre saison : direction la Bourgogne et le marathon du Chablis avec au programme, un semi- marathon, un dix kilomètres ou les traditionnels 42,195 km du marathon, un séjour qui s'annonce déjà fort agréable. Pour l'année prochaine, nous renouvelons nos différentes manifestations que sont la sortie interclub en février, notre concours de pétanque le 6 juillet, notre matinée découverte de la course à pied le 8 septembre, et la vente de sapins le 7 décembre 2019.

Pour ceux qui seraient motivés à nous rejoindre, il existe 2 groupes de niveau : un qui s'apparente plus à la performance et un autre qui recherche plus le loisir sur des courtes distances à une allure modérée que l'on nomme chez nous amicalement « les tortues » .

Les rendez-vous sont le mardi à partir de 17h30 à Le Passage, le jeudi toujours à partir de 17h30, à Le Passage ou au stade de la Tour du Pin, et le dimanche à 9h00 à Le Passage. Bien sûr ce calendrier est variable en fonction des objectifs personnels en lien étroit avec notre coach.

L'année prochaine promet d'être riche en événements et en bonne humeur. En attendant tous les coureurs des FOULEES DU PAS'SAGE vous souhaitent une très bonne année 2019.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Pierre JULLIEN-CHALON

Vice-président : Frédéric CHAUT-SARRAZIN

Secrétaire : Christophe LANFRAY

Vice-secrétaire : Isabelle CAVASIN

Trésorier : Frédéric CAVASIN

Vice-trésorière : Laurence AUGER

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Pierre JULLIEN-CHALON au 06 73 82 44 69 ou pierre.jullien.chalon@wanadoo.fr

Frédéric CHAUT-SARRAZIN au 07 71 62 47 45 ou chaut-sarrazin.frederic@orange.fr

Ou sur facebook : LesFouleesDuPassage38

Et si vous vous demandez pourquoi est-ce que l'on court ? C'est parce que le seul moment où l'on peut reprendre son souffle, c'est quand on le perd en courant !!!

BONNE ANNEE



Rando Amitié Le Passage

2018 : encore une année passée dans la bonne humeur pour « Rando-Amitié » qui s'est enrichie d'un quatrième groupe afin que chacun puisse marcher à son rythme et profiter du plaisir d'être en compagnie. Et quelle compagnie : environ cent adhérents viennent, dès qu'ils le peuvent, parcourir les sentiers de randonnée voisins, et quelquefois d'un peu plus loin les lundis après-midi, mais aussi gravir les montagnes l'hiver en raquettes et l'été en baskets (pour la rime car il faut tout de même de bonnes chaussures de montagne !) les jeudis.

Cette année, deux séjours ont accueilli plusieurs fanatiques de la marche : l'un d'une semaine à Vogüe en Ardèche au mois de mai et l'autre de quatre jours à Ceillac dans les Hautes Alpes en septembre.

Pour cette association tout est prétexte à retrouvailles joyeuses : le repas annuel, le pique-nique d'été et les anniversaires. Longue vie à ce club toujours « jeune » et dynamique.

Bonne année 2019 pleine de santé et de bonheur pour tous.

Présidente : Madeleine LIGABUE – Tel : 09.64.41.47.65

Trésorier : Marcel GENIN

Secrétaire : Marie-Christine SAGNAL



Table d'orientation



Chemin de randonnée qui relie le chemin du Rual au chemin de Courmourousse à LE PASSAGE

L'Eglise de Le Passage vous informe...

Mouv'Relais

« Une page se tourne... »



Cette année restera dans la mémoire de tous les paroissiens de nos 8 villages de la Haute Bourbre, mais surtout dans celle des Viriaquois. En effet, en dehors de nos activités habituelles (Choucroute, Vœux et Bol de riz..) pour lesquelles nous sommes satisfaits, nous avons appris au mois de juillet la vente de la Cure de Virieu par la municipalité. Indépendamment du fait que cette bâtisse était de caractère (obtention du label « Patrimoine de l'Isère »), elle abritait toute une activité pastorale, mais aussi le siège de Mouv'Relais. Très prochainement, nous devons quitter les lieux et, à ce jour, nous n'avons pas de proposition sérieuse de relogement...

Sachant que pour notre Relais, Virieu a depuis plus de 20 ans été le point de ralliement pour bon nombre de nos rencontres et activités (éveil à la foi, KT, groupes de réflexion...). Le Père Bernard, que beaucoup d'entre vous ont connu, a habité cette maison. Ce lieu s'avère donc plus qu'un toit avec des murs, il est pour nous tous, un symbole communautaire très fort. Durant toutes ces décennies, il a permis de proposer un accueil correct et d'offrir bon nombre de services, grâce à nos permanences 2 fois par semaine.

Aujourd'hui une page se tourne, non sans grincement de dents et appréhension pour la suite. L'aspect économique a eu le dessus sur la préservation du lieu de vie, c'est pourquoi, ce mot de triste constat. Toutefois, nous tiendrons bon et comptons sur votre soutien pour poursuivre notre mission d'ouverture sur le chemin de la Foi.

Récemment, notre choucroute s'est déroulée à Le Passage et a rassemblé 70 participants sans compter les personnes qui sont passées pour récupérer leur portion à la salle ou chez notre traiteur Maxime BIDEAU. Nous remercions tous ceux qui ont organisé ce moment convivial et bien sûr tous les présents à cette soirée. D'autre part, la clef de la salle de KT de notre village (à l'ancienne Cure) sera rendue en fin d'année, car ce local n'abrite plus de rencontre depuis plusieurs années.

Pour finir, au nom de toute l'équipe, je souhaite à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2019.

Pour le bureau : Alain FREYCHET Vice-président

Contact : relaishtebourbre@tiscali.fr



F.N.A.C.A – U.M.A.C.

Cette année encore, nous déplorons le décès de notre camarade :

Joseph Tripier-Berlioz, porte-drapeau et vice-président de la FNACA, le 29 juin 2018.

Nous avons participé aux commémorations aux monuments aux morts des 4 communes (St Ondras, Le Passage, Chassignieu, Valencogne) pour le 19 mars fin de la guerre d'Algérie, le 8 mai et le 11 novembre.

Le 21 mars a eu lieu notre banquet annuel au restaurant " La Dinette" de Montferrat.

Le 14 juin, c'était notre sortie annuelle dans les Dombes.

Le 19 juillet, le pique-nique a eu lieu à la Cabane des Chasseurs de Virieu.

Le 4 novembre : notre vente de sabodets à la salle des fêtes de St Ondras.

Le Comité FNACA de la guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc, qu'est-ce-que c'est ?

Avant la fin de la guerre d'Algérie en mars 1958 a été créé le premier Comité regroupant les anciens d'AFN (Afrique du Nord). Il a été créé par Jean-Jacques SERVAN SCHREIBER pour permettre aux jeunes soldats appelés de se retrouver.

C'était un réel besoin car après avoir passé 28 ou 32 mois loin de chez nous, pour faire une guerre d'embuscades que personne ne comprenait, c'était important d'en parler. Nous avions 20 ans et étions mal préparés à subir de telles violences et cette guerre sournoise a fait parmi nous des milliers de morts, de nombreux blessés graves dont certains ont été traumatisés à vie.

En effet, parler entre nous de nos peines, de nos émotions, de nos peurs et de nos angoisses, nous faisait du bien car personne ne nous comprenait, en commençant par le gouvernement qui niait le fait de guerre et celui de nous attribuer la carte d'Anciens Combattants. C'est pourquoi, dans toute La France, des sections locales se sont développées sous le nom de FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du nord).

En ce qui concerne notre Comité FNACA du secteur, il fut créé en 1965, soit 3 ans après la fin de la guerre (le 19 mars 1962) par Pierre BRUSSA avec la participation de Claude PICARD, Gilbert ROSSAT de St Ondras, et de Gérard POLAUD de Chassignieu. Les réunions se tenaient à la mairie de St Ondras.

Le premier président fut Pierre BRUSSA (St Ondras), le vice-président Joseph CLEYET-MERLE de Chassignieu.

En 1987 Gilbert ROSSAT devient le Président de la section St Ondras, Chassignieu.

En 1983 la commune de Le Passage fusionne avec la section.

En 1987 le comité fusionne avec l'UMAC de la guerre de 39/45.

En 1996 c'est la commune de Valencogne qui fusionne avec la section.

C'est depuis ce moment que la section actuelle FNACA comporte quatre communes avec, à sa tête, depuis 31 ans, toujours fidèle et dévoué son Président Gilbert ROSSAT.

Mais le temps passe ... et on vieillit ! Depuis la création de notre section, nous déplorons 31 décès, soit presque la moitié de nos effectifs à ce jour.

Mais nous devons continuer notre travail de mémoire malgré tout.

Bernard BERLIOZ-ARTHAUD

Le bureau

Président : Gilbert ROSSAT - Vice-Président : Jean AMIEUX - Trésorier : Pierre SABATIER

Secrétaire :

Marthe BLANC



Pages Pratiques

Mairie

21 Route de Saint Didier – 38490 Le Passage

Téléphone : 04.74.88.14.07

Télécopie : 04.74.88.07.70

Courriel : mairie@le-passage-en-dauphine.fr

Site : www.le-passage-en-dauphine.fr

Horaires d'ouverture au public.

Mardi de 8h à 12 h.

Jeudi de 16h à 18h.

Samedi de 10h à 12h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Ecole mixte de Le Passage

Téléphone : 04.74.88.16.82

Courriel : ce.0380837d@ac-grenoble.fr

Site : www.ac-grenoble.fr/ecoles38

Cantine et garderie périscolaires

Téléphone : 04.74.88.19.26

Uniquement pendant les heures de cantine ou de garderie.

Numéros de téléphone utiles

Gendarmerie (Communauté de Brigades)

Téléphone : 04.74.88.20.17 Virieu S/Bourbre
04.76.55.90.17 Le Grand-Lemps

Centre anti-poison :

Téléphone : 04.72.11.69.11

S.A.M.U. : Téléphone : 15

S.A.M.U. Social : Téléphone : 115

Gendarmerie : Téléphone : 17 ou 112

Pompiers : Téléphone : 18 ou 112

Recours Médical des Vallons de la Tour

15 Rue des Canuts – 38110 Saint Clair de la Tour
Téléphone : 04.74.83.50.50

Agence Postale

22 Rue Lavoisier – 38490 Saint André le Gaz

L'agence est ouverte :

Le lundi de 14h à 17h

Du mardi au jeudi de 8h45 à 12h

Le samedi de 9h à 12h

Horaire des levées de la boîte extérieure :

Du lundi au vendredi : 15h - Le Samedi : 11h

Sous-Préfecture

19 Bis Rue Joseph Savoyat - 38110 La Tour du Pin

Téléphone : 04.74.83.29.99

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h30

Attention : Certaines démarches administratives nécessitent obligatoirement la prise d'un rendez-vous :

<http://www.isere.gouv.fr/Outils/Horaires-et-coordonnees/Sous-prefecture-de-La-Tour-du-Pin>

Correspondante Dauphiné Libéré :

Mme Nadège MERMILLOD-BLONDIN

Courriel : mermillodblondin.nad@gmail.com

SICTOM de Morestel

Téléphone : 04.74.80.10.14

Courriel : contact@sictom-morestel.com

Déchèteries horaires d'hiver

ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Ouverture : de 9h à 12h et 14h à 17h
lundi - mardi - vendredi et samedi
de 9h à 12h le mercredi.

Le plateau à La Chapelle de la Tour

Ouverture : de 9h à 12h et 14h à 17h
lundi - jeudi - vendredi et samedi
de 14h à 17h le mercredi.

Tapon à Fitolieu / Saint André le Gaz

Ouverture :
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h : mardi et jeudi
de 9h à 12h et 14h à 17h le samedi.

ZI la Galandière à Panissage

Ouverture :
de 14h à 17h : lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h : mardi et jeudi
de 9h à 12h et 14h à 17h : le samedi.

Impôts

La direction départementale des finances publiques propose depuis le 1^{er} novembre un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous.

Connectez-vous sur le site www.impots.gouv.fr

Rubrique « contact ». Les usagers seront reçus ou rappelés par téléphone, par un agent ayant pris connaissance de leur dossier.

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

22 Rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077
38353 La Tour du Pin Cédex

Téléphone : 04.74.97.05.79
Courriel : contact@valsduDauphine.fr
Site : www.valsdudauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les services de la Communauté de communes

Service Eau et Assainissement :

Téléphone : 04.74.97.44.23
Site internet : www.valsdudauphine.fr
Courriel : contact@valsduDauphine.fr
Astreinte : En cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture au public, Tél : 04.74.96.79.38

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h
Lundi, mercredi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h

Information Relevé de compteurs :

Comme chaque année, l'agent passera relever votre compteur d'eau du 15 avril au 26 mai 2019.

Crèche multi accueil Les P'tits Loups des Vallons

14 rue des Bains - 38110 La Tour du Pin
Téléphone : 04.74.88.96.23
Accueil régulier : 7h30 à 18h30
Accueil occasionnel : 8h à 12h et 13h30 à 17h30
Courriel : contact@valsduDauphine.fr

Relais d'Assistants Maternelles

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin
Téléphone : 04.74.96.50.10
Permanences téléphoniques le mercredi et le vendredi de 13h à 14h.
Courriel : contact@valsduDauphine.fr

Médiathèque La Passerelle

18 rue Paul Bert - 38110 La Tour du Pin
Téléphone : 04.74.83.59.00 - Fax : 04.74.83.59.09
Courriel : contact@valsduDauphine.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 8h30 à 12h30 et 16h à 18h
Mercredi 14h à 18h
Vendredi 13h à 19h (le dernier vendredi du mois 20h)
Samedi 10h à 17h

Assistance Sociale M.S.A.

Permanence :

7 Place du Champ-Mars
38110 La Tour du Pin. Téléphone : 04.76.88.76.20

Assistance Sociale de la D.I.S.S.

Bureau : Centre Médico-Sociale - 252 Rue Léon Magnin – 38480 Le Pont de Beauvoisin

Téléphone : 04.76.07.35.52
Télécopie : 04.76.07.35.53

Permanence : Sur rendez-vous.

Retraite

Votre départ à la retraite approche ?
Simplifiez-vous vos démarches avec le service en ligne « Demander ma retraite » accessible depuis votre espace personnel sur www.lassurance retraite.fr. Plus besoin de vous déplacer pour demander votre retraite. Vous pouvez tout faire directement en ligne, depuis la constitution du dossier jusqu'à l'envoi des justificatifs.

Salle des Fêtes

Les réservations de la salle des fêtes se font au secrétariat de mairie. Toute réservation doit être entérinée par la signature du contrat de location avec versement d'un acompte représentant 33 % de la location, d'un chèque de caution, d'une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une attestation de prise de connaissance du règlement intérieur. L'ensemble des documents doit être au même nom. En plus de la location, le locataire devra s'acquitter des consommations constatées :

- Fuel : tarif en vigueur lors de la location.
- Gaz : tarif en vigueur lors de la location.
- Location lave-vaisselle et vaisselle : 50 euros

Tarif de location :

Particulier de la commune : Caution : 500 €

1 jour : 140 €

2 jours : 200 €

Particulier extérieur : Caution : 800 €

1 jour : 380 €

2 jours : 500 €

Association avec but lucratif : Caution : 500 €

De la commune : 1 jour : 100 €

Extérieure : 1 jour : 260 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur avec repas : 1 jour : 150 €

Réunion, assemblée générale de groupement extérieur sans repas : 1 jour : Gratuit. Uniquement les charges de fuel et gaz, au tarif en vigueur au jour de la location.

Comment Obtenir ?

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût
Extrait d'acte de : Naissance Mariage Décès	Mairie du lieu de : Naissance Mariage Décès ou du domicile du défunt	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de l'évènement Ou par internet sur le site de la Mairie du lieu de l'évènement.	Gratuit
Extrait d'acte de Naissance de français nés à l'étranger	Ministère des Affaires Etrangères - Service Central d'Etat Civil 11 Rue de la Maison Blanche 44941 NANTES CEDEX 09	Sur papier libre, indiquer : Nom, prénoms, date et lieu de naissance ou par internet sur le site : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali	Gratuit
Carte d'électeur	Mairie du lieu de domicile ou lieu de résidence	Carte d'identité et un justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité CNI Valable 15 ans (pour les cartes établies après le 1 ^{er} janvier 2004)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Bourgoin, Voiron Faire sa pré-demande sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie intégrale de l'acte de naissance, ancienne carte ou la déclaration de perte ou vol.	Gratuit Payant en cas de perte ou de vol.
Passeport Valable 10 ans (5 ans pour les mineurs)	Dans les communes habilitées à recevoir les demandes : La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Bourgoin, Voiron Faire sa pré-demande sur le site : https://passeport.ants.gouv.fr	Différentes selon les cas. Se renseigner en mairie (habilitée). Cas général : 2 photographies récentes 1 justificatif de domicile (-3 mois) copie acte de naissance, ancien passeport.	Payant
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3	Demande sur papier libre. Joindre photocopie du livret de famille Ou par internet sur le site : https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn	Gratuit
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant la nationalité française	Gratuit
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile ou du lieu de décès	Livret de famille, adresses et professions des héritiers	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être faite devant le Maire avec présentation de la carte nationale d'identité	Gratuit
Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	Aucun document délivré par la mairie.	La personne ayant l'autorité parentale doit remplir l'attestation disponible sur www.service.public.fr	Gratuit